

MUNICIPALITÉ DE TASCHEREAU
SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 JANVIER 2019
À LA SALLE YVES AUBUT

À une séance régulière du Conseil, tenue à la salle Yves Aubut, à 19 h 30, sont présents :

Séance
régulière du
7 janvier 2019:

M. Lucien Côté, maire,
M. Pascal Houle, conseiller,
M. Julien Chalifoux, conseiller,
M. Michaël Otis, conseiller,
M. Réjean Lord, conseiller,
M. Yvan Fortier, conseiller.

Est aussi présent: M. Pierre Paul directeur général.

Ouverture : Sous la présidence du maire, M. Lucien Côté et formant quorum. À 19h32, M. Lucien Côté, maire, déclare l'ouverture de la séance, il souhaite la bienvenue.

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

- 1- Ouverture,
- 2- Acceptation de l'ordre du jour,
- 3- Acceptation et suivi des procès-verbaux de la séance régulière du 03 décembre 2018, de la séance spéciale du 20 décembre 2018 et de la séance d'ajournement du 20 décembre 2018,
- 4- Correspondance,
- 5- Comptes à payer,
- 6- Situation financière,
- 7- Période de questions,
- 8- Rapport du maire,
- 9- Rapport lots intra municipaux,
- 10- Autres rapports,
- 11- Résolution VELOS II
- 12- Embauche journalier spécialisé. - Éric Pelletier
13. Embauche journalier spécialisé. - Sylvain Cameron
- 14- Nouveau poste journalier spécialisé-chef d'équipe
- 15- Autorisation cartes de crédit pour les journaliers
- 16- - Résolution salle Yves Aubut
- 17- Panneaux publicitaires aréna
- 18- Résolution SESAT (autorisation de divulguer nos prélèvements d'eau
- 19-. Ventes pour taxes,
- 20- Résolution Projet Emploi d'été 2019
- 21- Ancienne porte de garage
- 22- Porte de garage caserne pompiers,
- 22- Horodateur garage

	23- Neige
Ordre du jour (suite)	24 - Période de questions, 25 - Fermeture.
Rés. #5008-01-19 Ordre du jour :	Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté et qu'il demeure ouvert afin d'y ajouter des items, s'il y a lieu. Adoptée.
Rés. #5009-01-19 Procès-verbaux :	Il est proposé par M. Réjean Lords et résolu unanimement d'accepter les procès-verbaux du 3décembre2018, du 20 décembre 2018 ainsi que celui de la séance d'ajournement du 20 décembre 2018. Adoptée.
Correspondances :	Reçue : <ol style="list-style-type: none"> 1. Lettre du 14 décembre 2018, de Mariechantal Chassé ministère de l'environnement, nous indiquant qu'une somme de 176,066.90\$ a été versé à la MRCAO en provenance du Fonds Vert. 2. Accusé réception de Caisse Desjardins de notre résolution de désaccord à une éventuelle fermeture de la succursale de Taschereau. 3. Accusé réception du MTQ Macamic, concernant les vitesses excessives dans notre zone scolaire. Notre demande concernant la signalisation a été transmise au directeur général de L'Abitibi-Témiscamingue, M. philippe Lemire. 4. Lettre de remerciement pour le déneigement de l'entrée et le stationnement ainsi que l'entrée de l'église. Remerciement spécial à M. Denis Landry. 5. Décision du tribunal administratif de la CNESST rejetant la contestation du travailleur de la municipalité et que ce même travailleur n'a pas subi une lésion professionnelle le ou vers le 11 janvier 2018.
Rés. #5010-01-19 Comptes à payer :	Il est proposé par M. Réjean Lord et résolu unanimement d'accepter les comptes à payer pour le mois de décembre 2018, au montant de 77,242.64 \$ (ch# C1800735 à ch# C1800778) et au montant de 20,068.09\$ (ch# M0180263 # à M0180281), ainsi que la liste de paie au montant de 28,982.79\$ (ch.# D1800454 à D1800510) et (P1800001 à P1800016), pour les lots intra au montant de 1,075.02\$ (ch# C1800035 et ch# C1800036), et que la municipalité a les crédits disponibles pour ces dépenses. Adoptée.
Rés. #5011-01-19 Situation financière :	Il est proposé par M. Réjean Lord et résolu unanimement d'accepter la situation financière de décembre 2018. Adoptée.
Période de questions :	
Rapport du Maire:	Réunion MRC : Nous avons reçu la facture pour les services de la Sureté du Québec, qui a augmenté de 3.14%, (un peu plus de 30,000\$). À la rencontre de la MRC, le nouveau directeur général de la MRC a été nommé soit M. Normand Lagrange (maire de Dupuis). Une consultation aura lieu le 16 janvier 2019 concernant la possibilité du passage d'un gazoduc sur le territoire de de l'Abitibi. Dossier fibre optique : Il y aurait 3600 bâtiments mal desservies sur notre territoire. La municipalité de Taschereau serait de la dernière phase, on estime que le coût serait de 21,000,000\$ soit 5 ,800\$ par bâtiment. Au parc national d'Aiguebelle, Mme France Simard directrice générale prendra sa retraite le 5 mai 2019.

M. Lucien Côté, maire a rencontré pour le PRO Mme Cyr, M. Sylvain Thibodeau et M. Plusquelec, le résultat qui en résulte est un volume de bois beaucoup plus petit que prévu et surtout du petit bois. Nous avons demandé à changer de secteur de coupe.

Rapports lots intra municipaux : (suite) Sur le chemin du père Jean, il resterait encore une quarantaine de vanes de bois à couper et sur le chemin de la traverse, nous avons fait un profit net d'environ 60,000\$.

Autres rapports Le projet de piste de VTT, le dernier rapport est prêt et il faudrait voir au printemps la question des barrages de castor qui détruisent la piste.

Rés.#5012-01-19
Résolution VELOS II Il proposé par M. Yvan Fortier et résolu unanimement que la reddition de compte pour VELOS II soit fait et que Mme Chantal Martel soit signataire pour les documents. Les travaux faits sont le remplacement d'un ponceau au coût de 4,037\$.50, taxes de ventes 604.63\$ pour un total de la dépense de 4,642.13\$. La part du MTQ est de 2,321.07\$.

Rés. #5013-01-19
Embauche d'un journalier spécialisé: Il est proposé par Julien Chalifoux et résolu unanimement d'embaucher M. Éric Pelletier au poste de journalier spécialisé.
Adoptée.

Rés. #5014-01-19
Embauche d'un journalier spécialisé: Il est proposé par M. Michaël Otis et résolu unanimement d'embaucher M. Sylvain Cameron au poste de journalier spécialisé.
Adoptée.

Rés. #5015-01-19
Nomination d'un journalier spécialisé- Il est proposé par M. Réjean Lord et résolu unanimement de nommer M. Sylvain Cameron journalier spécialisé-chef d'équipe et ce, avec la prime prévue à la convention collective.
Adoptée

Rés.#5016-01-19
Cartes Visa pour les journaliers Il est proposé par M. Pascal Houle et résolue unanimement d'autoriser M. Sylvain Cameron et M. Éric Pelletier à avoir chacun une carte de crédit Visa de la municipalité et ce, au montant de 1,000\$ chacune.
Adoptée.

Rés. #5017-01-19
Salle du conseil municipal Il est proposé Yvan Fortier et résolu unanimement que la salle du conseil municipal soit renommée Salle Yves Aubut et ce, pour souligner les nombreuses années de service que M. Aubut a donné à la municipalité de Taschereau.
Adoptée.

Rés. #5018-01-19
Panneaux publicitaires M. Michaël Otis nous fait rapport sur les possibilités de revenus supplémentaires que pourrait rapporter les différents panneaux publicitaires de l'aréna.

Il est proposé par M. Pascal Houle et résolu unanimement que la municipalité de Taschereau se dote d'une politique d'affichage de publicité à l'aréna.
Adoptée.

Rés. #5019-01-19
Résolution SESAT **AUTORISATION DE LA MUNICIPALITÉ DE TASCHEREAU À CE QUE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DIVULGUE LES RENSEIGNEMENTS QU'ELLE LUI TRANSMET ANNUELLEMENT EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DÉCLARATION DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU (Q-2, r.14)**

CONSIDÉRANT que la loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés (C-6-2) établit le caractère collectif des ressources en eau;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Taschereau souscrit au caractère collectif des ressources en eau, y compris quant aux informations relatives à ses propres prélèvements;

CONSIDÉRANT que les entreprises privées de l'Abitibi-Témiscamingue ont déjà fait preuve de leadership en autorisant le gouvernement du Québec à divulguer les informations relatives à leurs prélèvements;

Résolution SESAT
(suite)

CONSIDÉRANT la demande du SESAT;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Réjean Lord et résolu unanimement

-
- **QUE** la municipalité de Taschereau autorise le gouvernement du Québec à divulguer sur demande les renseignements qu'elle lui transmet annuellement en vertu du règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau (q-2, R.140)
-
- **QUE** la municipalité de Taschereau transmette copie de la présente résolution à la Société de l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue.

Adoptée

Rés. #5020-01-19
Ventes pour taxes

Il est proposé par Michaël Otis et résolu unanimement qu'une lettre avisant les propriétaires dont les taxes ne sont pas payées depuis deux ans que leur propriété sera envoyée à la MRC pour vente pour taxes.

Adoptée.

Rés. #5021-01-19
Projet emploi été
2019

Il est proposé par M. Pascal Houle et résolu unanimement :

- A. **Que** la municipalité de Taschereau accepte la responsabilité de Projet Emplois d'été Canada 2019;
- B. **Que** M. Lucien Côté maire et/ou M. Pierre Paul directeur général, soient autorisés, au nom de la municipalité à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada;
- C. **Que** la municipalité de Taschereau s'engage par ses représentants à couvrir tout coût excédent où le projet soumis serait subventionné.

Adopté

Rés.#5022-01-19
Anciennes portes
du garage des
pompiers

Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement de demander des soumissions pour la vente des anciennes portes de garage des pompiers.

Adoptée

Rés.#5023-01-19
Nouvelle porte du
garage des
pompiers

Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement de demander des soumissions pour l'achat d'une porte de garage pour les pompiers et des lumières clignotantes à extérieures, et ce pour le printemps.

Adoptée.

Rés.#5024-01-19
Horodateur garage

Il est proposé par M. Réjean Lord et résolu unanimement de faire l'achat d'un horodateur pour le garage.

Adoptée

Période de
questions

Considérant que l'ordre du jour est épuisé,

Rés. #5025-01-19:
Fermeture :

Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement à 21h07 de procéder à la fermeture de la séance du conseil du 7 janvier 2019.

Adoptée.

Lucien Côté, Maire.

Pierre Paul, Directeur général
Secrétaire-trésorier
Municipalité de Taschereau